

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734°02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Date de réception <b>26/11/13</b>	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le <b>28/11/13</b>	N° d'enregistrement <b>FOH 13 P 0112</b>
--------------------------------------	---	---

### 1. Intitulé du projet

**CRÉATION D'UN CENTRE AQUATIQUE À NEUVES-MAISONS**

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
40° Aires de stationnement ouvertes au public	création de 140 places de stationnement VL et 3 places de stationnement de bus

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Création d'un pôle aquatique avec :

- des bassins couverts (bassin 25m, bassin loisir, petit bassin, espace Forme-Détente, vestiaire, accueil, locaux techniques)
- un espace extérieur d'activités et d'agrément (dont une zone de jeux d'eau)
- accès et stationnement

#### **4.2 Objectifs du projet**

Créer un nouvel équipement public à l'échelle de la Communauté de Communes Moselle et Madon afin de répondre à la demande croissante des habitants.

Ce projet aura pour objectifs d'offrir un lieu :

- de détente et de loisir destiné à l'ensemble de la population avec une priorité vers les familles, jeunes enfants et les séniors

- éducatif et sportif, notamment pour les scolaires

Le projet vise à remplacer l'équipement actuel vétuste et vieillissant (ouvert en 1977).

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

La durée prévisionnelle des travaux est de 20 mois.

Les travaux débuteront par les terrassements et le gros oeuvre. Les prestations de second oeuvre (bassin inox, ventilation, chauffage, traitement de l'eau, menuiseries...) suivront.

Les travaux s'achèveront par les aménagements paysagers et la couche de finition des voiries.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le futur équipement accueillera les publics suivants : scolaires, familles, seniors, associations sportives

Des activités seront proposées comme le vélo aquatique, l'aquagym, ou des cours contre l'aquaphobie.

Une salle de cardio, des hammams et saunas compléteront l'offre de services.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à permis de construire.

Une demande de Déclaration d'Utilité Publique sera déposée en Préfecture pour acquérir une parcelle.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

DUP

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Bâtiment	= 3610 m2 d'emprise au sol
- aménagements extérieurs de loisir et d'agrément	= 4400 m2
- accès et stationnement	= 5280 m2

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Avenue de l'Abbé Muths  
54 230 NEUVES-MAISONS

Coordonnées géographiques Long. 6 ° 05' 54 " 3 Lat. 48 ° 36' 51 " 5

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**

**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui

Non

**Si oui, de quels projets se compose le programme ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est aujourd'hui occupé par une entreprise de transport de véhicule (stockage et préparation). Le site est entièrement imperméable.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation ;  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU - approuvé en 2004

Zone 2AU.

Une modification du document est en cours de révision.

La zone sera classée en 1AU.

Pour les rubriques 33° à 37° : le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit arrêté ou le cas échéant en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi - approuvé le 27 juillet 2000 PPR mouvements de terrain - approuvé le 23 septembre 1999
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Référencé dans la base de donnée BASIAS - LOR5403312. > Un diagnostic de pollution des sols réalisé en février 2012 confirme les risques de sources de pollution. Les concentrations relevées sont inférieures aux seuils de détection. - N'est pas référencé dans la base de données BASOL.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?  
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement d'un espace extérieur de loisir et d'agrément occasionnera du bruit, en particulier en période estivale.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'éclairage des parkings. Les baies vitrées diffuseront partiellement l'éclairage intérieur de l'équipement.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le centre aquatique rejettera dans le réseau d'assainissement 20 m3 d'eau par jour et 1 000 m3 lors de la vidange (tous les 6 mois).
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet a vocation à accueillir au maximum 650 personnes en instantané. Aussi une circulation automobile supplémentaire sera générée sur les voies menant au futur équipement. Toutefois, il s'agira principalement du report de la circulation à destination de l'équipement actuel. Par ailleurs, l'approvisionnement en véhicules par poids lourds du locataire actuel du site ne se fera plus.

**4.2 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Un projet urbain global d'aménagement est prévu autour. Ce projet a pour but de désenclaver le périmètre :

- réalisation d'une voirie (chaussée+ trottoir+piste cyclable)
- création d'un parc urbain
- construction destinée majoritairement à de l'habitat.

**4.3 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (arsenic)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu de l'occupation et de l'utilisation actuelles du site, le projet du centre nautique ne détériorera pas la situation du point de vue environnementale. Ce projet cumulé avec le projet urbain pourra au contraire l'améliorer sur les points suivant :

- renouvellement urbain sur une surface imperméabilisée
- perméabilisation de certaines surfaces
- apport de biodiversités par des aménagements paysagers
- qualité architecturale recherchée : démarche Haute Qualité Environnementale avec forte ambition
- d'optimisation énergétique
- usage des lieux pour tous les citoyens

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée : <span style="float: right;">X</span>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) : <span style="float: right;">X</span>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain : <span style="float: right;">X</span>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé : <span style="float: right;">X</span>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

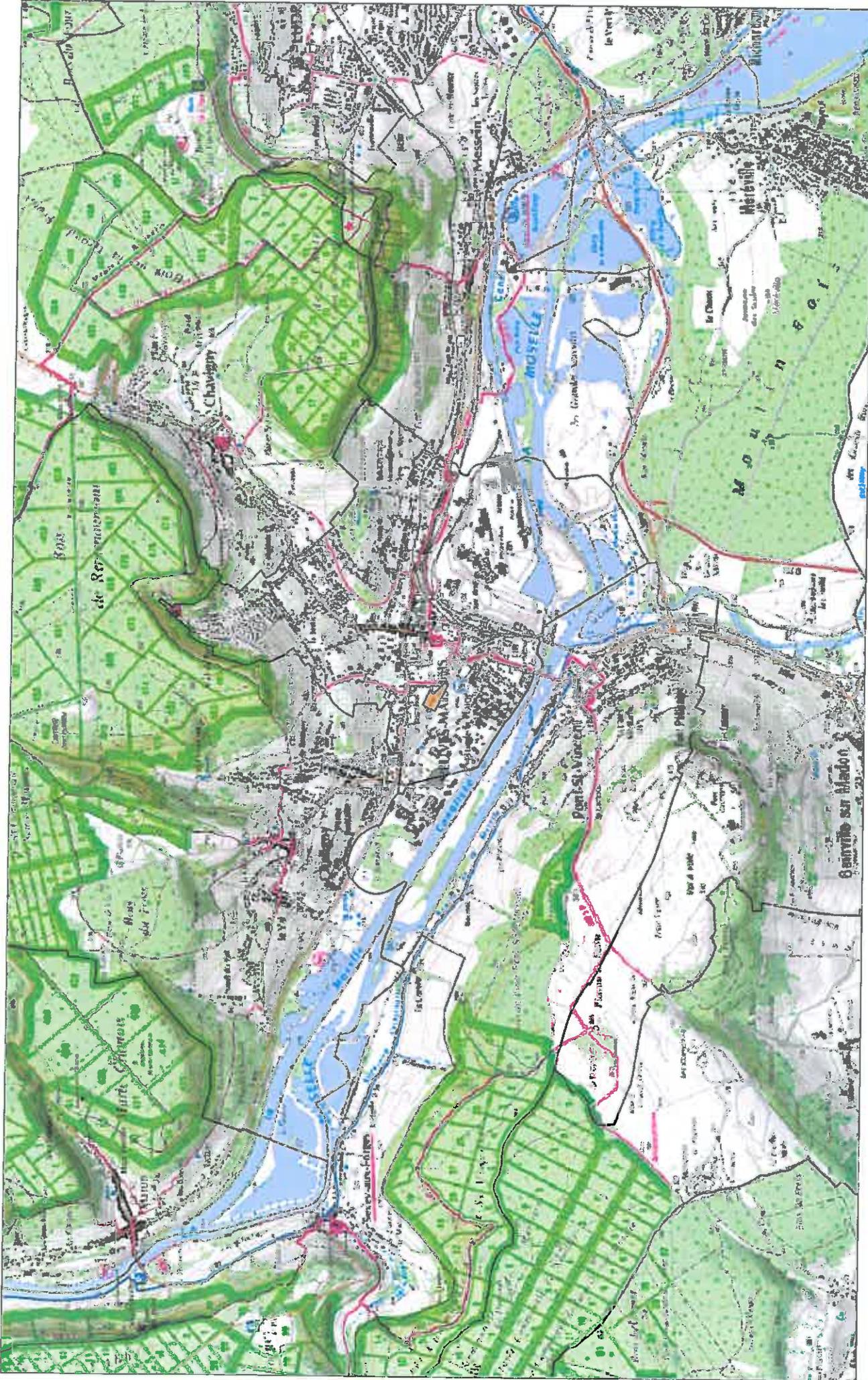
Neuves Maisons

le,

21 novembre 2013

Signature

*Filipe Pinheiro*  

plan de situation

20-11-2013

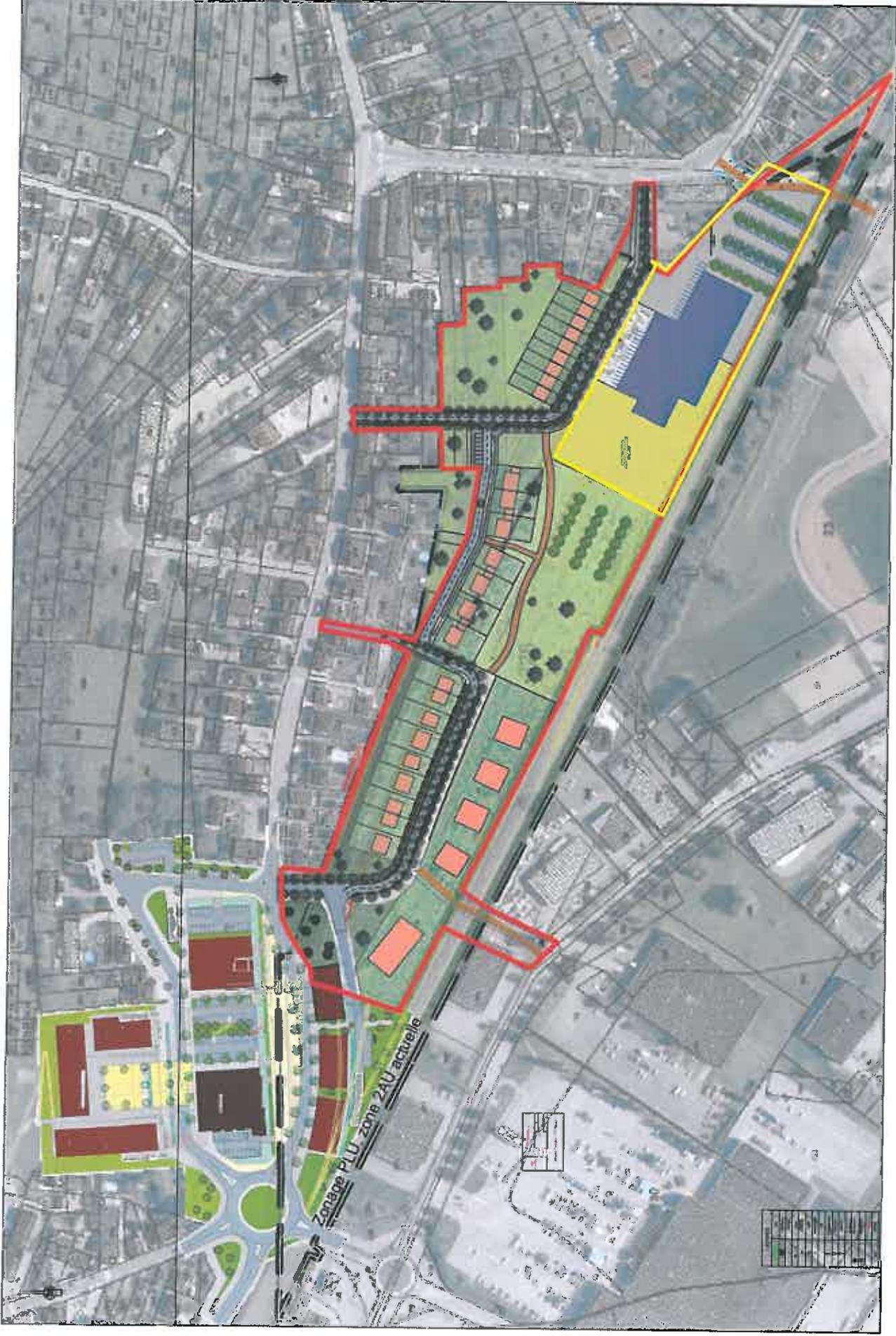
Echelle = 1 : 25000



© 2013, IGN, République Française, tous droits réservés.  
 Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la IGN est formellement interdite.  
 Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la IGN est formellement interdite.







Plan du projet concerné par la demande au cas par cas





photo aérienne du site

20-11-2013

Echelle = 1 : 2768

0 27 68 55 36 83 04m



IGN DE BRUNNEN, DSE ED TOPO  
2011, 1:50 000  
2012 - © IGN, Lorraine, Côtes d'Armor, 10/2012  
- © IGN, Reproduction interdite sans  
autorisation.











